FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-030 DU 31 JANVIER 2002

Portant nominations au Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2001-350 du 06 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;

Sur proposition du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 janvier 2002 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommés dans les fonctions ci-après au Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi les cadres dont noms suivent :

- Secrétaire Général du Ministère : Monsieur Gervais René AGUEH

- Conseiller Technique à l'Industrie : Monsieur Désiré BONOU

- Conseiller Technique à la Promotion de l'Emploi et à l'entrepreneuriat en milieu rural : Monsieur Jonas AGBLA

- Directeur de la Programmation et de la Prospective	: Monsieur Dominique Geoffroy FIFATIN
- Directeur du Commerce Extérieur	: Monsieur Antoine Silété AGBADOME
- Directeur de la Concurrence et du Commerce Intérieur	: Monsieur Issoufou Moudjaïdou SOUMANOU
- Directeur du Centre National de Propriété Industrielle	: Madame Juliette AYITE
- Directeur du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en gestion	: Monsieur Adolphe Visso DANVIDE
- Directeur Général de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX)	: Monsieur Christophe ASSILAMEOU
- Directeur Général du Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi	: Monsieur Mahamadou ALASSANE
- Directeur de l'Inspection et de la Vérification Interne	: Monsieur Etienne ADJOBIMEY
- Directeur de l'Appui au Secteur Privé	: Monsieur Albert N'lédji HONLONKOU
- Directeur des Petites et Moyennes Entreprises	: Monsieur Karimou AKAKPO
- Directeur de la Formation et de la Promotion de l'Emploi	: Monsieur Eusèbe AGOUA
- Directeur du Développement Industriel	: Monsieur Sossou HOUNDEDAKO
- Directrice de l'Analyse Juridique, Economique et des Relations avec les Entreprises	: Madame Mireille OMARY.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 janvier 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,

Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Promotion de l'Emploi,

Lazare SEHOUETO.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MICPE 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 16 JO 1.